

PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE.

1324148

Bureau de l'ADJUDANT GÉNÉRAL
des Milices du Bas-Canada.

REGLES ET REGLEMENS

POUR

LA FORMATION, L'EXERCICE,

ET

MOUVEMENS,

DE LA

MILICE DU BAS-CANADA,

EN DEUX PARTIES.

Johnson

1875

QUEBEC:

Imprimé par ordre de Son Excellence le LIEUTENANT GOUVERNEUR,
et se vend chez J. Neilson, rue la Montagne no. 3.

1804

RES
AD
99

Mich...